

CE PETIT CHEMIN qui sent la noisette, ce petit chemin qui n'a ni queue ni tête...*

Dr Walter Gusmini, président SNM

*Jean Nohain-Mireille, 1933

Comme le martèle la sagesse populaire : « tout vient à point à qui sait attendre ». Après de nombreuses années passées à élaborer différents scénarii plus ou moins réalistes, à se nourrir d'espoirs rapidement déçus, nous touchons enfin au but : la réorganisation de la garde cantonale de premier recours, entérinée par le vote de notre Assemblée générale extraordinaire du 11.09.2014 va voir le jour en janvier 2015!

Que de chemin parcouru depuis les premières ébauches de réflexion ayant abouti à la rédaction du règlement de la garde au début des années 2000. Je vous prie de croire qu'il n'a rien eu à voir avec le petit chemin sentant la noisette cher à Mireille et Jean Sablon. Loin de là! Cela a été un parcours semé d'embûches comme l'on pouvait s'y attendre pour un sujet aussi sensible que la garde de premier recours. Cette activité représente tout de même notre « marque de fabrique » si vous me passez l'expression. C'est le service que notre corporation peut rendre à la population ayant financé par ses contributions fiscales une partie de sa formation universitaire. Cependant, il n'y a aucune raison pour que cette tâche soit assurée dans des conditions aussi déplorables que nous les connaissons aujourd'hui ; surtout dans les régions périphériques, tant du point de vue de la charge que de la rémunération du travail fourni.

Sans vouloir refaire le débat précédant la votation du 11 septembre dernier, nous allons devoir faire face dans les années à venir, comme le confirme le récent recensement de la SNM, à une pénurie de médecins de premier recours à cours terme dans les régions périphériques de notre canton mais également à moyen terme dans les centres urbains.



il arrive parfois que les promoteurs d'un projet soient tellement impliqués et convaincus du bien fondé de leur action qu'ils en perdent une certaine lucidité.

Nous nous retrouvons par conséquent face à deux défis majeurs : le premier est celui de la relève et le second est la préservation des forces vives qui assument la responsabilité de la garde de premier recours. La relève est certes l'affaire des pouvoirs publics, des universités et des sociétés de discipline, mais nous pouvons y apporter notre soutien en œuvrant à améliorer les conditions dans lesquelles nous exerçons notre métier ; le rendant ainsi plus attractif pour de jeunes collègues dont les aspirations en terme de qualité de vie ne sont probablement pas les mêmes que leurs aînés.

Dans l'attente de l'ouverture de nouveaux cabinets, il nous faut préserver les chevilles ouvrières permettant actuellement au système de fonctionner. C'est là notre second challenge! Il ne se passe pas une semaine sans que l'on ne reçoive des nouvelles alarmantes du corps médical. Preuve en est le nombre de colloques croissants consacrés à l'épuisement des médecins ainsi qu'à l'existence de Re-Med. Notre profession étant en danger, il nous incombe de prendre les devants et d'en améliorer les conditions de travail.

La réorganisation de la garde telle qu'elle a été adoptée va contribuer à cette amélioration. D'une part, le redécoupage des cercles permettra une diminution de la fréquence des jours de gardes. D'autre part, la collaboration avec l'HNe engendrera une meilleure utilisation des ressources et des compétences à disposition, de sorte que le corps médical dans son ensemble, privé et public, répondra au mieux aux besoins de la population neuchâteloise.

Du point de vue pécuniaire, l'assurance d'être payé rubis sur l'ongle selon le forfait horaire négocié, la prise en charge par HNe du contentieux éventuel concernant les consultations faites en son sein, sont sans hésitation une plus value du système. Le tri performant de la centrale lausannoise optimisera le recours au médecin de garde et valorisera son intervention. Rappelons qu'aujourd'hui si le médecin est totalement disponible pour les urgences lors de son jour de garde, celui-ci va lui coûter de l'argent car les montants facturés couvrent rarement les charges fixes du cabinet.

Du point de vue de la qualité de vie, le renoncement au piquet nocturne est une avancée considérable dans le mode d'exercer la médecine proposé aux jeunes collègues en voie d'installation ainsi qu'à leurs aînés dont la charge de travail ne cesse d'augmenter. Nous parlons là d'une réduction de 50 à 55% du temps que nous allons consacrer à la garde, qui d'ailleurs jusqu'à présent ne nous a pas été défrayé.

Du point de vue conceptuel, la possibilité de maintenir un contact avec l'hôpital et de créer des liens avec les assistants et chefs de cliniques susceptibles de venir gonfler les rangs des praticiens privés est une perspective enrichissante et motivante. Pouvoir partager et échanger avec de jeunes collègues est un des points forts de notre pratique qu'il serait regrettable de ne pas mettre à profit.

Du point de vue santé publique et coût de la santé, confier la consultation ambulatoire « hospitalière » à un médecin chevronné remplira parfaitement les exigences de la LAMAL en ce qui concerne l'économicité, l'efficacité et l'adéquation des soins. Les projets semblables qui ont vu le jour dans d'autres cantons ont démontré une baisse considérable des montants facturés sans impact négatif sur la qualité des prestations bien au contraire.

Que devient le patient dans tout ça me demanderez-vous? Il reste bien évidemment au centre des préoccupations de chacun, le système proposé assurant une prise en charge de qualité 24 heures/24, 7 jours/7, 365 jours/an quelque soit son lieu de résidence. Maintenir la meilleure couverture sanitaire pour l'ensemble de la population neuchâteloise en fonction des ressources à disposition, n'est-ce pas là une de nos missions prioritaires en tant que prestataires des soins responsables?

Parfois, il arrive que les promoteurs d'un projet soient tellement impliqués et convaincus du bien-fondé de leur action qu'ils en perdent une certaine lucidité. Afin de prendre un peu de recul vis-à-vis du microcosme neuchâtelois, nous avons eu l'occasion avec notre secrétaire juriste de présenter de façon informelle notre projet à la dernière réunion de la Société médicale de la Suisse romande. Les collègues romands présents se sont montrés admiratifs et, osons l'écrire, envious de ce partenariat public-privé. De tels projets tentent de voir le jour en Romandie mais ils sont loin d'être pareillement aboutis. Néanmoins, il s'agit d'une tendance générale qui se confirme.

Comme toute innovation ce projet nécessitera une période de rodage. Même si nous avons essayé de déjouer tous les pièges éventuels. A l'usage certains défauts de jeunesse seront mis en lumière. La commission de garde nouvellement créée et le comité de pilotage seront là pour trouver des solutions adéquates à ces problèmes.

Ce projet va au-delà, de la simple problématique des nuits de garde, il s'agit d'une démarche qui s'inscrit dans une volonté d'adéquation de notre profession aux changements de notre société tant du point de vue des patients et de leurs nouvelles habitudes de consultation que des médecins et de leur souhait de concilier vie professionnelle et vie privée.

Il s'agit aussi d'un projet fédérateur pour notre canton qui en a bien besoin. Laissons les querelles de clocher ayant divisé la population ces dernières années de côté. Allons de l'avant, soyons inventifs et montrons à la classe politique que l'on peut faire de grandes choses avec de la bonne volonté.

Par conséquent bon vent à la réorganisation de la garde, qu'elle puisse avancer sans embûche sur son chemin sentant enfin la noisette!



LES EXPERTS QUI FONT PARLER LES CELLULES

Révéler les secrets des cellules: voilà la mission assignée à nos experts lors des 30'000 analyses médicales que nous effectuons quotidiennement.

Unilabs mobilise toutes les compétences de 900 professionnels en Suisse, dont 72 spécialistes scientifiques et académiques, pour vous aider à affiner votre diagnostic. Ainsi, vous pouvez prendre la meilleure décision pour chacun de vos patients.



Unilabs

Votre laboratoire pour la Vie